

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du mercredi 25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le mardi dix février deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Absents excusés : BRACCO Patrice, DORDE Maeva, CHIBANI Franck

Absents : BEUGNIET Pierre, ANTOINE SAVARY Kathia,

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 02 09

Objet :

Bien vacant sans maître Otto Bruc Louis parcelle B989 quartier Figaires

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles l'article L 1123-1 et L 1123-2,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu l'avis favorable de la commission communale des impôts directs en date du 27 avril 2021

Vu la délibération n° 25 03 20 du 26 mars 2025, prise par le conseil municipal, autorisant le maire à entreprendre toutes les formalités administratives nécessaires à l'effet d'intégrer le bien vacant sans maître Otto Bruc Louis parcelle B989 quartier Figaires.

Vu l'arrêté municipal N°164-2025 en date du 23 mai 2025 constatant les biens visés en objet,

Monsieur le Maire :

-Rappelle que par la délibération n° 25 03 20, le Maire a été autorisé à entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires à l'effet de transférer dans le patrimoine communal, en vertu de l'article 27 bis du Code du domaine de l'Etat modifié par l'article 147 de la loi du 13 août 2004 relatives aux libertés et responsabilités locales, les biens immobiliers ci-après désignés présumé vacants et sans maître à savoir :

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260225-260209-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026

-B 989 quartier Figaires 1 160 m2, portés au cadastre au compte des domaines et propriétaires inconnus,

-Précise qu'aucune revendication des présumés propriétaires n'étant intervenue au terme du délai de *SIX MOIS* d'affichage,

-Propose au conseil municipal de l'autoriser de dresser par acte notarié, le dépôt de pièces à l'effet d'opérer la mutation desdits biens immobiliers dans le patrimoine communal lesdites parcelles,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré

-Autorise monsieur le Maire à effectuer la mutation dudit bien immobilier :

-B 989 quartier Figaires 1 160 m2

-Autorise également le maire à dresser l'acte notarié de dépôt de pièces et effectuer toutes les formalités nécessaires auprès du 4^{ème} bureau des hypothèques de NICE à l'effet de la publication dudit acte de dépôt et du transfert desdits biens au patrimoine communal.

-Mandate le maire pour effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents.

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 16

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAINE Laurence représentée par DONADEY Pierre

Contre : /

Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Préfecture

006-210600573-20260225-260209-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026